

Seul le prononcé fait foi

Discours d’Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l’occasion de la rencontre autour de la jeunesse et de l’éducation artistique et culturelle

Bonjour à tous,

Je suis très heureuse de vous voir ici ce matin, d’accueillir autant de visages amis. Je voulais que nous consacrons ensemble cette matinée à la jeunesse. Au Ministère de la Culture, c’est la moindre des choses !

Notre ministère est porté par la défense de la culture, qui est avant tout un idéal d’émancipation. Ceci est donc étroitement lié à la jeunesse, qui aspire à la création, qui aspire à l’ouverture au monde, qui aspire à découvrir l’autre. Et ce n’est pas forcément le discours qu’elle entend le plus souvent.

Pour nous, cette promesse d’émancipation par la culture doit être au cœur du projet politique de la Gauche. Et c’est ce à quoi je m’emploie dans la continuité de mes prédécesseurs. Vous-mêmes qui êtes là aujourd’hui, vous le savez plus que quiconque, vous qui travaillez avec des jeunes au quotidien comme artistes, comme responsables associatifs, comme praticiens de l’éducation artistique et culturelle. Vous savez que lorsque les enfants découvrent la création, ils prennent confiance en eux, ils aiguisent leur regard et ils deviennent des citoyens formés et meilleurs.

Nous nous étions déjà, pour une grande partie d’entre vous, réunis en juin 2016 avec une circulaire sur l’enfance et la jeunesse. Nous nous étions aussi retrouvés avec l’opération Partir en livre, la deuxième édition d’une opération destinée à la jeunesse autour du livre durant l’été. Et nous nous étions aussi vus avec Création en cours, ce programme de résidence d’artistes à l’école qui a été lancé avec Najat Vallaud-Belkacem.

Je voudrais commencer mon propos ce matin, justement, par l’éducation artistique et culturelle.

Depuis plus d’un an, en me déplaçant en France, à Lille, à Nexon, à Villeurbanne, à Sète, à Sevran, à Marseille, je ne cesse d’être impressionnée par le nombre et par la qualité des propositions que les artistes, que les acteurs culturels et associatifs mettent en œuvre en direction des enfants, des adolescents, et à travers eux de leurs familles.

C’est souvent un travail qui est mené sans bruit, avec obstination, avec engagement. Je pense par exemple aux rencontres photographiques d’Arles qui développent un projet remarquable pour éduquer le regard des enfants à travers la photographie. Je pense aussi aux Transmusicales de Rennes qui, avec le Jeu de l’ouïe, donnent le goût des musiques actuelles.

Je voudrais vous remercier, vous tous qui agissez au sein de ces réseaux, au sein aussi de l'éducation populaire, dans les écoles ou dans les collectivités territoriales et avec elles. Nous travaillons au soutien, et au soutien renforcé, de ces milliers d'initiatives de toutes natures, dans tous les territoires, y compris les territoires les plus fragiles.

Vous le savez, en cinq ans, depuis 2012, nous avons multiplié par deux les crédits investis par ce ministère en faveur de l'éducation artistique et culturelle, pour soutenir toutes ces initiatives. Et rien qu'en 2017, c'est une augmentation de 12 % de ces crédits que j'ai voulu inscrire dans mon budget.

Je profite d'ailleurs que nous soyons ensemble ce matin pour vous annoncer une bonne nouvelle : le Premier Ministre vient de donner son accord pour un dégel anticipé d'une partie des crédits du Ministère de la Culture et de la Communication. Vous savez que c'est toujours une chose que l'on attend avec beaucoup d'attention en début d'année. Il y a 65 millions d'euros qui vont ainsi être rendus disponibles dans les prochaines semaines, en particulier auprès des Drac, pour les interventions sur le terrain. En 2016 (il y a un peu moins d'un an parce que le dégel avait été un peu plus tardif), ce dégel avait porté sur 50 millions d'euros.

Dans le secteur de la création, ce sont 37 millions d'euros qui seront débloqués, 9 millions pour l'éducation artistique et culturelle, 6 millions pour mieux accompagner l'insertion professionnelle des jeunes créateurs et l'enseignement supérieur dans la culture.

C'est un geste fort du Gouvernement, alors que déjà le budget de la Culture était en bonne augmentation cette année, de près de 6 %.

Pour en revenir à l'éducation artistique et culturelle plus singulièrement, vous savez que nous l'avons inscrite dans la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, en la mettant au cœur des missions des labels.

Je veux aussi citer l'accord qui a été si structurant pour notre secteur sur l'intermittence. Puisque, vous le savez, cet accord permet de mieux prendre en compte les heures qui sont consacrées par les artistes et les techniciens du spectacle à l'éducation artistique et culturelle.

Dans cette politique de soutien à l'éducation artistique et culturelle, la pratique tient une place très importante. Je voudrais citer notamment la pratique instrumentale et chorale, qui est une porte d'entrée des jeunes vers la musique. Vous savez que Demos continue de s'implanter avec 30 orchestres prévus d'ici fin 2018. Vous savez que le Ministère renouvelle son engagement auprès des collectivités territoriales dans les conservatoires, et que d'autres initiatives associatives plus atypiques produisent également des effets remarquables. C'est pourquoi nous avons décidé de soutenir davantage à la fois le Crea d'Aulnay et les Concerts de poche.

Il y a d'autres projets qui sont plus particulièrement mis à l'honneur ce matin, comme Orchestre à l'école, qui accompagne plus de 1 200 orchestres dans des classes partout en France et qui a conquis le public de la Maison de la radio le 17 mars dernier. Je signerai tout à l'heure une convention avec Véronique Weill, la présidente de cette association.

Je veux citer aussi la Maîtrise populaire, qui s'est vu décerner le label « La France s'engage ». La Maîtrise populaire, dirigée par Sarah Koné, fait un formidable travail, en lien avec l'Opéra-Comique. Trente des enfants de cette maîtrise d'un genre nouveau nous rejoindront tout à l'heure pour un petit concert.

Toutes ces mesures ont été prises pour laisser place à l'éducation artistique dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents, dans l'école mais aussi en dehors de l'école. Je veux saluer le travail qui a été fait par la députée Sandrine Doucet, qui a effectué un recensement de ces initiatives et en a dégagé les lignes de force pour ce que nous devons soutenir dans les années à venir.

Nous devons nous en réjouir, d'autant plus que nous avons pu, avec le Ministère de l'Éducation nationale, donner corps, au sein même de l'école, à un projet d'ambition nationale : Création en cours. C'est un dispositif auquel je tenais beaucoup, et dont je suis fière, qui croise à la fois les enjeux de la démocratisation culturelle, de la présence des artistes à l'école, de l'insertion

professionnelle des jeunes artistes (puisque ce sont de jeunes artistes qui sont auprès des enfants) et de la lutte contre les inégalités culturelles, pour le plus grand bénéfice de nos enfants.

Depuis le début de l'année, ce sont 101 résidences longues, accompagnées par 300 enseignants, au bénéfice de 5 000 enfants, qui sont mises en œuvre dans une centaine d'écoles dans des zones rurales, des zones périurbaines, en outre-mer et dans les quartiers prioritaires – puisque nous avons ciblé les territoires où cette présence était la plus nécessaire.

J'ai demandé à Paloma Charpentier, architecte, et à Aude David, réalisatrice de films d'animation, de présenter leur projet – puisqu'elles font partie de ce programme Création en cours – et de nous dire où elles en sont. Je leur laisserai la parole dans quelques minutes.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'en accord avec Najat Vallaud-Belkacem, l'appel à candidatures de la deuxième édition de Création en cours sera ouvert le 15 avril prochain, avec cette fois 150 résidences d'artistes. Nous en augmentons donc le volume. Les inscriptions sont programmées pour l'année scolaire 2017-2018, soit 50 résidences supplémentaires par rapport à cette année.

Dans la même volonté d'explorer de nouveaux champs d'action, nous venons de signer, avec Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, un Protocole d'accord pour l'éveil artistique et culturel du jeune enfant. Le précédent protocole datait de 1989. Il s'est passé, je vous rassure, des choses depuis lors, avec certains projets très emblématiques comme Enfance & musique ou Premières pages. Mais il manquait un travail de mise en cohérence de notre action, de soutien à la formation des professionnels et d'encouragement à la création pour le très très jeune public. J'ai demandé à Marc Caillard, fondateur et délégué général d'Enfance & musique – et qui a fortement, je l'en remercie, inspiré ce nouveau protocole – de nous le présenter et de dire un mot de son travail auprès des tout-petits.

Concernant le patrimoine, qui lui aussi est un champ pour la jeunesse – je veux le redire, puisqu'on entend beaucoup de choses erronées sur ce sujet –, nous avons aussi une véritable ambition, avec des moyens accrus. Le Gouvernement a renforcé sa politique en matière de soutien au patrimoine. En matière de crédits consacrés aux monuments historiques, en réalité, le niveau d'engagement de l'État n'a jamais été aussi élevé que cette année. Mais l'ambition que nous avons pour le patrimoine, c'est d'avoir un patrimoine vivant et qui soit ouvert à la jeunesse. Nous l'abordons comme tel.

Jeunesse et patrimoine, c'est le thème que nous avons voulu donner cette année à la prochaine édition des Journées européennes du patrimoine, en septembre prochain.

Dans le même esprit, il y a eu une grande réflexion sur ce que doivent être, ce que pourraient être les musées au XXI^e siècle. Les conclusions m'en ont été remises il y a quelques jours à Lyon. Trois des mesures qui ressortent de cette mission de réflexion sur les musées au XXI^e siècle concernent très directement l'ouverture des musées aux jeunes, que ce soit leurs conditions d'accueil (notamment dans les sorties scolaires), leur implication ou leur insertion professionnelle comme jeunes chercheurs, dans ces institutions.

Et, vous le savez peut-être, depuis cet automne, trois grands musées, le Louvre, Orsay et Versailles, consacrent ce qui était auparavant leur jour habituel de fermeture à l'accueil des groupes scolaires, pour que les jeunes, dans ces sorties, puissent avoir des conditions de visite privilégiées dans ces grands lieux de culture qui sont souvent très visités.

Je veux évoquer aussi le dispositif C'est mon patrimoine, qui prend le relais d'un autre dispositif que vous avez peut-être connu sous le nom des Portes du temps, qui est destiné aux enfants des territoires les plus défavorisés pour qu'ils découvrent, durant les vacances scolaires, les musées et les lieux patrimoniaux par le biais d'ateliers et de rencontres avec les artistes, les artisans d'art, les chercheurs. Nous avons souhaité relancer ce dispositif avec le Commissariat général à l'Égalité des territoires, pour que plus d'enfants puissent en profiter, et surtout que plus d'adolescents, qui sont un public très particulier, puissent en bénéficier. Nous allons aider 150 projets, partout en France, avec un objectif de plus 40 000 jeunes impliqués. Ils étaient 28 000 en

2016. Ce sera donc un dispositif plus large. Les premiers projets commenceront lors des vacances de printemps.

Je voudrais citer un autre travail exemplaire à mon sens en matière d'éducation artistique et culturelle, l'éducation à l'image. Tous les ans, 1,8 million d'enfants et d'adolescents développent leur regard critique grâce au cinéma. Nous avons donné une autre dimension ces derniers temps à l'éducation à l'image à travers le service civique, puisque 1 000 jeunes recrues en service civique ont eu pour mission d'animer et de relancer les ciné-clubs dans les lycées.

En partant du cinéma, je voudrais aller vers les médias. Car nous avons cette responsabilité aussi, notamment aujourd'hui à l'ère du numérique et de la pléthore d'informations – auxquelles, d'ailleurs, les gens ne se fient pas – sur les réseaux sociaux, d'éduquer nos enfants aux médias et de défendre l'intérêt d'une presse indépendante, n'en déplaise à certains. Vous savez peut-être que c'est, depuis hier, la Semaine de la presse et des médias dans l'école, qui est organisée par le Clemi du 20 au 25 mars. C'est une bonne occasion pour moi de vous annoncer qu'en 2017, le programme Journalistes en résidences, dans les établissements accueillant la jeunesse, sera doté de moyens nouveaux, avec des crédits qui augmenteront de 25 %. Parce qu'il est très important pour nos enfants d'avoir une explication, une bonne compréhension de ce qu'est le métier de journaliste professionnel.

Après cette première partie consacrée à l'éducation artistique et culturelle, je voudrais maintenant aborder l'enjeu de la création en direction du jeune public.

Le 1^{er} juin dernier, nous étions réunis à la Cartoucherie, au Théâtre de l'Épée de Bois, pour évoquer le plan Génération belle saison et le soutien renforcé du Ministère aux structures de création dédiées à la jeunesse.

Je sais que, pour certains d'entre vous, vous allez bientôt profiter des prochaines rencontres de l'association Scènes d'enfance-Assitej à Nantes pour questionner les candidats à l'élection présidentielle sur la place qu'ils veulent accorder aux arts vivants pour la jeunesse. Je vous en félicite. Je voudrais d'ailleurs en profiter pour dire tout mon soutien à la candidature de l'association qui souhaite accueillir les Rencontres artistiques de l'Assitej en France en 2019.

Aujourd'hui, nous allons franchir une étape supplémentaire, en 2017, dans ce soutien à la jeune création, avec plusieurs mesures.

La première, c'est que l'arrêté qui définit le label des scènes conventionnées va prévoir un nouveau réseau, « Art enfance jeunesse ». Ce nouveau conventionnement sera attribué à une douzaine de lieux en 2017. Ils seront dotés d'une aide de l'État au minimum de 50 000 euros, et ils pourront bénéficier d'aides privilégiées pour l'accueil de résidences. Cela permettra de reconnaître un travail qui existe déjà – et qui mérite d'être soutenu et renforcé – par un certain nombre de lieux que je veux citer : Le Grand Bleu à Lille, le CREA à Kingersheim, le Théâtre de Coutances, les Trois T à Châtelleraut, le Théâtre Massalia à Marseille, L'Éveil artistique en Avignon, Côté Cour à Besançon, La Coloc à Cournon, La Minoterie à Dijon et quelques autres encore. Je donnerais d'ailleurs tout à l'heure la parole tout à l'heure à Christian Duchange, metteur en scène et directeur de La Minoterie.

Nous allons aussi mieux accompagner quatre CDN qui contribuent à développer la création et la production d'œuvres pour le jeune public : le Théâtre de Sartrouville dirigé par Sylvain Maurice, qui porte la remarquable biennale Odysées ; le Théâtre de Lorient dirigé par Rodolphe Dana, dont le festival Eldorado a lieu en avril ; et le Théâtre Nouvelle Génération de Lyon dirigé par Joris Mathieu, qui lui aussi dira un mot tout à l'heure. Et je n'oublie pas le quatrième, le Théâtre du Préau, que dirigent Pauline Sales et Vincent Garanger, qui ont créé le festival Ados.

Enfin, je n'oublie pas le travail – qui existe déjà, sans parfois être consacré spécifiquement au jeune public, mais qui est aussi très fort – que consacrent les scènes nationales, avec parfois des saisons spécifiques pour le jeune public. Je voudrais saluer à cet égard le projet de Sandrine Mini, qui vient d'être nommée à Sète, clairement axé sur un pôle de création pour le jeune public.

Dans cet univers de création destinée au jeune public, je voudrais évoquer aussi les compagnies, qui sont les premières actrices de la création pour les enfants et les adolescents. Déjà en 2016, nous avons distingué, parmi les équipes à rayonnement national et international, la Compagnie

Arcosm et celle d'Olivier Letellier, Le Théâtre du Phare, qui avec *Oh Boy* a reçu un grand succès à New York, qu'il faut saluer. Vous vous en souvenez peut-être, ce spectacle avait connu quelques difficultés à être programmé dans certaines villes, dans une résurgence malheureusement de plus en plus fréquente du conservatisme, voire de la censure. Nous en avons eu un exemple encore récemment. Je crois donc qu'il faut encore plus se féliciter de ce succès.

Nous ajoutons en 2017, dans les compagnies à rayonnement national et international, à la fois des équipes très spécialisées dans le domaine de la création jeune public, et d'autres qui accordent une part importante de leur production à ces spectacles. Il s'agit des compagnies de Mathieu Roy, David Lescot, Julie Nioche, Camille Trouvé et Brice Berthout, et enfin de Pauline Bureau.

Nous engagerons aussi cette année un soutien renforcé à certains festivals. J'ai cité Odysées en Yvelines. Je veux citer aussi Momix, un autre festival historique qui a plus de 25 ans, Méli mômes à Reims et Petits et grands, qui va commencer à la fin du mois de mars à Nantes. Ce sont des lieux de rendez-vous essentiels pour le renouvellement de la création. Et je veux aussi citer ce que font les centres de développement chorégraphique, qui travaillent aussi pour le jeune public et qui, tout à la fois, font mieux connaître cette discipline artistique qu'est la danse et qui peut être si porteuse pour le jeune public, le public si sensible que sont les enfants.

Je voudrais finir mon intervention sur un dernier point, un projet de lieu culturel d'un genre nouveau, qui est destiné à trouver une implantation dans des territoires très divers, et notamment ceux qui sont éloignés des grands lieux de la culture. Ce projet est celui des Micro-folies. Il est coordonné par l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette, et par son président Didier Fusillier.

Il y a deux mois, nous inaugurons, après une préparation intense et à marche forcée, la première Micro-folie, au cœur du quartier des Beaudottes à Sevrans. Nous avons, depuis, constaté le succès qui a été rencontré par ce lieu, qui est un lieu modulable, gratuit, hyper-connecté et hypermoderne, avec plusieurs espaces dont un musée numérique qui donne accès aux collections des grands établissements publics culturels, partenaires de ce projet. On y trouve aussi des espaces de création pour les associations, les populations et les artistes.

Forts de ce succès, nous allons signer tout à l'heure une convention de déploiement des Micro-folies dans une dizaine de territoires, dans les quartiers prioritaires bien sûr, mais aussi dans les zones rurales isolées et en outre-mer. Chacune de ces Micro-folies sera différente, adaptée à la collectivité qui nous accueille. Leurs projets seront partagés avec les artistes qui sont installés sur le territoire et avec les associations. Le Ministère prendra à sa charge les missions d'ingénierie nécessaires au calibrage de chaque Micro-folie, à hauteur de 15 000 euros par projet. La région et la politique de la ville peuvent venir utilement compléter le tour de table.

La première de cette nouvelle série qui s'annonce, avec qui nous allons signer tout à l'heure, est la ville de Denain, dans le département du Nord, qui accueillera une Micro-folie dans les murs de sa médiathèque à partir de juin 2017. J'accueillerai la députée-maire Anne-Lise Dufour-Tonini à la fin de cette matinée pour signer, avec Didier Fusillier, cet accord d'implantation.

Pardon si j'ai été un peu longue, mais il y a beaucoup de champs dans lesquels nous pouvons exercer cette belle ambition culturelle en direction du jeune public, pour le jeune public et, je dirais, avec le jeune public. C'est à la fois, dans les temps que nous connaissons, une exigence et une responsabilité. Ne pas le faire serait un risque que nous ne voulons pas courir.

Merci à vous pour votre travail.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr